

Une convention a été signée par l'Etat, la [COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE](#) / **T** : 04.95.51.64.64 (siège à Ajaccio), la [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN](#) / **T** : 04.95.52.95.00 et [EDF](#) / **T** : 01.56.65.11.11. Elle porte sur la construction d'une nouvelle centrale au Vazzino. Des terrains ont été ciblés près du stade de Vignetta. Les études de faisabilités démarreront en fin de mois. La date butoir retenue est janvier 2023. Cette nouvelle centrale commencera son activité au fioul léger avant de passer au gaz naturel. [www.corse.fr](http://www.corse.fr) / [www.ca-ajaccien.fr](http://www.ca-ajaccien.fr) / [www.edf.fr](http://www.edf.fr)